

CHARTRE ÉTHIQUE

Le Tennis club de Croissy-sur-Seine, association loi de 1901, affilié à la FFT, dont l'objet est l'organisation et la promotion du tennis à Croissy-sur-Seine, souhaite à travers cette charte affirmer ses valeurs essentielles.

Le tennis, un sport réservé à tous

La structure associative, l'implication active de ses dirigeants bénévoles, doit permettre au TCCS de proposer la pratique du tennis au plus grand nombre, telle qu'affirmée dans la devise de la FFT, « *le tennis, un sport réservé à tous* ». Une politique de cotisations juste, l'application de différentes réductions (jeunes, familles, chômeurs) a pour but d'éviter l'exclusion d'un public pour des motifs économiques.

L'accueil de tous les publics

Le TCCS se veut une association ouverte à tous les publics. Ainsi le club a souhaité depuis 2010 s'ouvrir au public handicapé, et pérenniser les actions entreprises en faveur du tennis adapté.

Le TCCS souhaite s'ouvrir au public scolaire, en priorité celui de Croissy-sur-Seine. Ainsi, le club répondra au maximum de ses possibilités aux demandes qui lui seront faites par les chefs d'établissement afin d'accueillir les enfants durant le temps scolaire et ci-possible péri scolaire

Le club, lieu de vie

Le TCCS, club sportif, se veut un lieu de convivialité. L'accueil y est affirmé comme une valeur essentielle par le Comité de direction. Les adhérents participent à l'ambiance du club. Ils doivent appliquer les valeurs du « fair-play » du tennis et rejeter toute forme de provocation, d'agressivité, ou de violence, physique ou verbale. Les propos discriminatoire ou racistes n'y ont pas leur place et seront sanctionnés, cette sanction pouvant aller jusqu'à une exclusion définitive du club.

Ces principes doivent être particulièrement observés par les compétiteurs du club. Les valeurs sont transmises notamment par les enseignants du club, mais le TCCS compte aussi largement sur les parents pour les relayer.

Le développement durable - le respect de l'environnement- actions solidaires

Le TCCS veut promouvoir des valeurs de développement durable affirmées par le mouvement sportif, en particulier le CNOSF (comité national olympique et sportif français) et la FFT et y sensibiliser ses adhérents.

Le TCCS participe activement à toutes les actions de recyclage, qui le concernent. Des moyens matériels et de communication sont mis en œuvre pour organiser le tri sélectif. La dématérialisation des documents est fortement encouragée. Le club souhaite relayer auprès de ses adhérents les différentes communications concernant des actions locales ou nationales en faveur du respect de l'environnement. **Le club participe régulièrement à des actions solidaires et témoigne ainsi de son engagement citoyen.**

La promotion de la santé, par le tennis

Le TCCS participe à la promotion du sport, facteur de santé de la population. L'effort du club est particulièrement dirigé sur la sécurité de la pratique sportive, la prévention des risques, la lutte contre le dopage, **la nutrition du jeune sportif**, notamment par le biais des moniteurs DE (diplômés d'état). Une attention particulière sera portée aux enfants **ainsi qu'aux plus âgés**

Le club, une richesse pour le tissu local

Le club participe à la qualité de vie des habitants de la commune et des communes avoisinantes. Il est un facteur de cohésion sociale et d'animation de la ville. Il s'attache à maintenir avec ses partenaires institutionnels que sont les élus locaux, un climat de confiance et d'étroite collaboration. Ainsi, le club répondra au maximum de ses possibilités aux demandes qui lui seront faites par la municipalité en matière d'animation à Croissy.